

Le 6 décembre 2006

PAR COURRIEL ET EN MAINS PROPRES

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande du Distributeur relative à l'établissement des tarifs d'électricité
pour l'année tarifaire 2007-2008 / R-3610-2006
Modification à l'horaire de plaidoirie pour le ROEÉ et le GRAME**

Me Dubois,

Suite à une entente entre les procureurs du ROEÉ et celui du GRAME, nous souhaitons vous aviser que nous allons interchanger nos positions dans l'horaire de plaidoirie dans le dossier mentionné en rubrique.

En se basant sur votre horaire du 30 novembre 2006, cela aura pour effet que la plaidoirie du ROEÉ aura lieu le 13 décembre en après-midi et celle du GRAME le 14 décembre en avant-midi.

Ce changement d'horaire était requis de la part des procureurs du ROEÉ pour leur permettre d'être présent lors d'interrogatoires hors-cours dans un dossier en cour supérieure.

Nous voulons également vous faire part que le ROEÉ n'a pas l'intention de procéder à des contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants. Vous pourrez donc nous retirer de la liste, ce qui évitera que nous soyons appelés inutilement.

Nous vous prions de recevoir, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

FRANKLIN GERTLER & ASSOCIÉS

per: Mathieu Marcotte, avocat

cc. Me Éric Fraser, par courriel uniquement
les intervenants, par courriel uniquement